



Certificat

Certificate

HYGIENE ALIMENTAIRE

CERTIFICAT n°121/02 du 2010-07-27

Société : ARTINOX S.P.A
Via F. Fabbri, 39
ZI Campidui
31015 CONEGLIANO (TV)
ITALIE

Usines : (1) Via F. Fabbri, 39
ZI Campidui
31015 CONEGLIANO (TV)
ITALIE

(2) Via dei Colli, 63
31058 SUSEGANA (TV)
ITALIE

est autorisée à utiliser la marque  en application des Règles Générales de la marque NF et du Référentiel NF HYGIENE ALIMENTAIRE sur les matériels suivants :

Marque commerciale : IN FIX SYSTEM

Voir le détail sur la page suivante

Cette décision atteste que les produits désignés sont certifiés après évaluation conformément aux textes de référence cités ci-dessous :

- **Accord AFNOR AC D40-005** : "Matériels de restauration collective – Matériels neutres de travail, manutention, stockage, préparation et service pour la restauration collective – Règles générales de conception et de construction pour assurer l'hygiène à l'utilisation." (mars 2008).

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est constituée de **2 pages**.

Cette décision est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme d'inspection et les essais réalisés par le laboratoire d'essais.

Ce droit d'usage est accordé jusqu'au **28 juillet 2011** à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles Générales de la marque  et au Référentiel de certification NF031.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN




HYGIENE ALIMENTAIRE

Certificat

Certificate

CERTIFICAT n °121/02 du 2010-07-27

Matériels certifiés  HYGIENE ALIMENTAIRE Marque commerciale : IN FIX SYSTEM®		
TYPE DE MATERIELS	DENOMINATION COMMERCIALE	DATE ADMISSION
Rayonnage	Rayonnage INOX PLUS	29/07/2009
	Rayonnage INOX STANDARD	
	Rayonnage ECO.COLOR	
	Rayonnage ECO.INOX	